

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-524 DU 18 AOUT 2005

Chargeant Monsieur Dorothé Cossi SOSSA, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Madame Dorothée Akoko KINDE-GAZARD, Ministre de la Santé Publique pour compter du 19 au 29 Août 2005.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

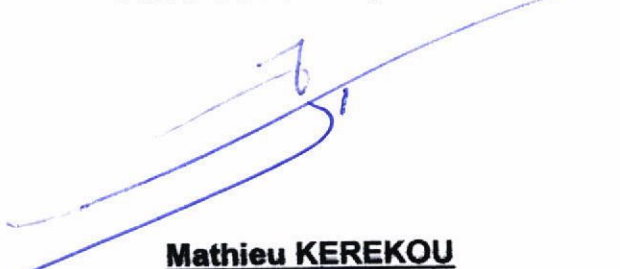
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 19 au 29 Août 2005, Monsieur Dorothé Cossi SOSSA, est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Dorothée Akoko KINDE-GAZARD.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 18 août 2005

**Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,**


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - SGG - MJLDH 2
- MSP 2 - AUTRES MINISTERES 20
- DEPARTEMENTS 12 - JO. 1.-